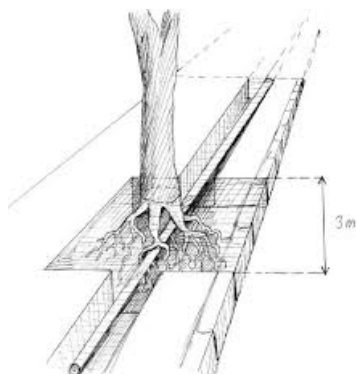


# Protocole pour la cohabitation des arbres et des réseaux



Depuis une dizaine d'années, la communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement du patrimoine arboré centrée essentiellement sur la plantation d'arbres d'alignement à l'occasion des opérations de requalification des rues et des places de l'agglomération. La réalisation de cet objectif est souvent limitée par l'encombrement du sous-sol par les réseaux.

Le 24 avril 2002, EDF, Gaz de France, France Télécom et la Communauté urbaine ont signé un protocole visant à permettre la cohabitation des arbres et des réseaux aux fins d'éviter chaque fois que possible le déplacement des réseaux souterrains lors de plantations nouvelles ou l'agression d'arbres lors de la pose de câbles à proximité immédiate des troncs.

## Coordonnées

Métropole de Lyon

Documents

Protocole pour la cohabitation des arbres et des réseaux, Lyon 2002

Depuis une dizaine d'années, la communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement du patrimoine arboré centrée essentiellement sur la plantation d'arbres d'alignement à l'occasion des opérations de requalification des rues et des places de l'agglomération. La réalisation de cet objectif est souvent limitée par l'encombrement du sous-sol par les réseaux. Le 24 avril 2002, EDF, Gaz de France, France Télécom et la Communauté urbaine ont signé un protocole visant à permettre la cohabitation des arbres et des réseaux aux fins d'éviter chaque fois que possible le déplacement des réseaux souterrains lors de plantations nouvelles ou l'agression d'arbres lors de la pose de câbles à proximité immédiate des troncs. L'objet de ce guide est de préciser:

- L'organisation de la procédure de concertation qui doit précéder la décision de faire cohabiter les arbres et les réseaux,
- Les modalités techniques de mise en œuvre de la cohabitation des arbres et des réseaux (implantation de nouveaux arbres à proximité de réseaux préexistants et mise en place de nouveaux réseaux à proximité d'arbres en place).

## Informations complémentaires

Auteur

Métropole de Lyon

Écrit le

2023

Date de publication

2018

[Consulter la ressource](#)



**PROTOCOLE**

**POUR LA COHABITATION DES ARBRES ET DES RESEAUX**

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

Autres documents

[Protocole de cohabitation entre plantations et réseaux enterrés : Plantations en Site Opérationnel Sensible \(P.E.S.O.S\), Nantes](#)